Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Mardi 27 février 2024
Cité des Sports – Issy les Moulineaux

Clubs et Compagnies présents ou représentés : Antony (9 voix), Asnières-sur-Seine (5 voix), Bois-Colombes (6 voix), Châtenay-Malabry (8 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (10 voix), Colombes (7 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (11 voix), Rueil-Malmaison (10 voix), Saint-Cloud (5 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (8 voix), Suresnes (7 voix), Villeneuve-la-Garenne (4 voix).

Clubs et Compagnies excusés : Néant

Clubs et Compagnies absents ou non représentés : Bagneux (5 voix), Boulogne Billancourt (7 voix), Clichy (5 voix), Garches (1 voix), Le-Plessis-Robinson (7 voix), Nanterre (7 voix), Sèvres (3 voix), Ville-d'Avray (4 voix).

Pouvoirs : Néant

Membres du Comité présents : Raphaël STORA, Marie-France BRICARD, Odile VILLETTE, Christian DELOBELLE, Christophe DELCROIX, Odile SEGONDI.

Membre du Comité coopté présent : Audrey GRANATA

Membre du Comité excusés : Edwige MEURINE

Pouvoirs
Le Président de Chaville Tir à l'Arc, Frédéric KECKHUT, a donné pouvoir à Didier LANCELOT (licencié à Chaville).
La Présidente des Archers Réunis de Colombes, Yamina TASSIN, a donné pouvoir à Olivier CLEMENT (licencié aux Archers Réunis de Colombes).

* * * * *

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h15.
L'Assemblée Générale peut valablement délibérer : les représentants des clubs sont porteurs de xxx voix sur xxx et représentent xxx licenciés sur xxx (quorum de xxx voix et xxx licenciés).

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers, proches et amis disparus et malades.

Raphaël STORA souhaite la bienvenue à tous les présents et les remercie de leur participation à cette Assemblée Générale.

1. Rapport moral du Comité pour la saison 2021

Raphaël STORA, en sa qualité de Président, donne lecture du rapport moral du Comité Départemental, annexé au présent procès-verbal.

La Motion 1 est votée à l'unanimité des Président(e)s présents.

Motion 1 : l'Assemblée Générale approuve le rapport moral.

2. Rapport financier pour la saison 2021

Marie-France BRICARD, en sa qualité de Trésorière, donne lecture du rapport financier du Comité Départemental, annexé au présent procès-verbal. Il dégage un résultat positif de 13.477,95 €. Cette somme est égale au montant de l'aide aux clubs versé au département par le Comité Régional.

Les comptes sont arrêtés au 30 septembre car la comptabilité est faite en année sportive et non en année civile. La trésorière fait deux arrêtés dans l'année : un au 30 avril et un au 30 septembre.

Toutes les lignes comptables et toutes les pièces justificatives ont été vérifiées par les vérificateurs aux comptes (Ludovic PIQUET & Floriane JOLLY).

En ce qui concerne l'aide aux clubs versé au département par le Comité Régional, nous avons reçu deux questions diverses à ce sujet. Il est décidé à l'unanimité des Présidents présents que cette somme sera reversée équitablement à chaque club du département.

La Motion 2 est votée à l'unanimité des Président(e)s présents.

Motion 2 : l'Assemblée Générale approuve le rapport financier.

3. Budget prévisionnel pour la saison 2022

Audrey GRANATA (Trésorière adjointe cooptée) présente le budget prévisionnel pour la saison 2024-25, annexé au présent procès-verbal. Il est équilibré à 45.000,00 €.

La Motion 3 est votée à l'unanimité des Président(e)s présents.

Motion 3 : l'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2022.

4. Nomination des vérificateurs aux comptes

La mission des vérificateurs aux comptes : quand l'exercice est clos, ils prennent rendez-vous avec le trésorier afin de vérifier toutes les écritures comptables et toutes les pièces justificatives.

Sont nommés vérificateurs aux comptes : Floriane JOLLY (Asnières) et Ludovic PIQUET (Suresnes).

5. Election du représentant du département à l'AG de la FFTA le 24 mars 2024

Mme Constance TERRRIER, Présidente de l'Arc Club d'Issy les Moulineaux, nous a envoyé sa candidature par courriel le 7 février 2024. Elle est la seule candidate.

Sa candidature est acceptée à l'unanimité. Elle représentera le Comité Départemetal à l'AG de la FFTA.

6. Questions diverses

Le Président du CD92 n'a reçu aucune question diverse en plus de celles concernant la rétrocession de l'aide aux clubs versé au département par le Comité Régional.

Fin de l'Assemblée Générale à 22 heures 15.

La Secrétaire

Odile VILLETTE

Le Président

Raphaël STORA